



Publiée sur le site internet de la commune le : 1^{er} juin 2023
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

Délibération du conseil municipal
du 25 mai 2023 - N° D2023_22

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, Maire de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 16 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 13

Absents : 5

Absent excusé : 1

Dont 1 absente ayant donné pouvoir :

LEDRU Sindy ayant donné procuration à PASQUALIN Martine

Votants : 14 votants

Quorum atteint

Secrétaire de séance : DUCROUX Elisabeth

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	x		MENEGON Daniel	x		DEPOISIER Fabrice		x
LAURENSEN David	x		SCANU Stéphane	x		LEDRU Sindy		x
DUCROUX Elisabeth	x		BOUACHRAOUI Saïda	x		SIMONIN Marc		x
VALENTINI Christian	x		GENOVA Antonio		x	VOTTERO Cédric		x
PASQUALIN Martine	x		ROGAZY Fabienne	x		GLIERE Emeline		x
CAPRI Brigitte	x		PEPIN Nathalie	x				
TINJOUD Denis	x		AZZOPARDI Karen	x				

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 MARS 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

CONSIDÉRANT le conseil municipal réuni en date du 28 mars 2023 ;

Monsieur le maire propose au conseil municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2023, dont chaque membre a été destinataire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 28 mars 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

La secrétaire de séance,

Elisabeth DUCROUX

Le Maire,



Yves MASSAROTTI